



Cours de voile

Débutant, Intermédiaire, Confirmé

ISTRES - ÉTANG DE BERRE
INSCRIPTION TOUTE L'ANNÉE

ÉCOLE DE VOILE HABITABLE



NOTRE OFFRE

- Cours de voile collectifs
- Cours particuliers
- Entraînement régates / Régate
- Prise en main voilier de propriétaire
- Location avec voilier 12 mètres avec skipper
- Croisière / Stage de voile embarqué
- Cours de navigation de nuit ou à la carte marine
- Promenade au moteur : découverte des rives istréennes de l'Étang de Berre

A PROPOS DE NOUS

Embarquez avec notre skipper Jean-Christophe qui saura s'adapter à votre niveau et à vos besoins dans votre parcours d'apprentissage (loisirs, projet d'acquisition voilier, perfectionnement, etc.).

Moniteur de voile diplômé et disposant d'un beau palmarès régates, il vous fera progresser d'équipier(e) à chef(fe) de bord en toute sécurité.

TARIFS

- Carte de membre année civile : 35€
- Cours collectif à la demi-journée : 50€

RÉSERVEZ MAINTENANT

+ D'INFOS SUR 4EMECAP.FR

4emecap@gmail.com

17, chemin du port 13800 Istres



TARIFS

• COURS DE VOILE ADULTES

- **Cours de voile collectifs à la demi-journée** - 3H (min. 2 pers. / max 7 pers.)
- Équipier(e) : 50€ - Chef(fe) de bord : 55€
[Tarif préférentiel journée entière 6H : Équipier(e) : 95€ - Chef(fe) de bord : 105€]
- **Cours particulier /prise en main voilier** : 40€/H
- **Cours de navigation de nuit / de carte marine** (3H) : 75€. (min.3 pers).
- **Stage de voile embarqué** (sur devis en fonction de la durée et du programme)

• CROISIÈRE

Tarif /personne - minimum 3 pers. (Tarif enfant avec accompagnateur jusqu'à 12 ans : demi-tarif)

Weekend (ex : Côte Bleue) : 200 € - **3 jours** (ex: les Embiez) : 300 € - **5 jours** (ex : Stes-Maries-de-la-Mer / Sète) : 500 €
7 jours (ex : Espagne : Port-Vendre, Cadaquès) : 700 € - **10 jours** (ex : Corse ou Italie) : 950 €

Pour toute privatisation pour 1 à 2 personnes, demander un devis. Les destinations sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction de la météo. Les détails de la croisière sont à confirmer à l'inscription auprès des skippers. Le tarif inclut la croisière avec skipper.

L'avitaillement (dont celui du skipper), les places au port et les frais de gasoil restent à la charge des participants.

• PROMENADE AU MOTEUR - DÉCOUVERTE ÉTANG DE BERRE - 2H

Découverte de la faune et la flore des rives istréennes. Carte de membre "découverte" incluse dans le tarif.

18h - 20h : horaire donné à titre indicatif en fonction de la saison.

Tarif adulte : 25€ / Tarif enfant jusqu'à 12 ans : 15€. Embarquement collectif. Mini 4 pers. / maxi 10 pers.

Si vous êtes solo/duo ou 3, renseignez-vous sur les réservations en cours pour compléter les embarquements.

• "LOCATION" DEMI-JOURNÉE / JOURNÉE

Voilier 12 m avec skipper, max 7 pers.

Programme au choix : mouillage / baignade (à définir en amont avec le skipper - horaires donnés à titre indicatif en fonction de la saison) :

- 200€ la demi-journée (14h -18h)
- 350€ la journée (10h-18h)

LA CARTE DE MEMBRE ANNUELLE 35€, INCLUANT L'ASSURANCE EST OBLIGATOIRE
POUR TOUT EMBARQUEMENT (SAUF CARTE DE MEMBRE "DÉCOUVERTE")



À SAVOIR

• THEORIE / PRATIQUE

Les cours de voile dispensés à 4ème Cap allient des séances de théorie en salle et de pratique sur l'eau. Parce que la théorie est essentielle pour naviguer (compréhension de la mécanique des fluides : aéro et hydrodynamiques), des mises en situation théoriques sont proposées aux participants et sont mises en application sur l'eau. Il est par conséquent demandé aux apprenants de se munir d'un cahier dans lequel ils pourront prendre des notes.

En cas de séance théorique choisie par le formateur, la présence de l'apprenant est déterminante pour bien comprendre ce qui se passe sur le bateau. A ce titre, toute annulation de séance pour motif de cours théorique sera considérée comme due. En fonction de la météo et du niveau des participants, le skipper se réserve le droit de faire un cours théorique en salle s'il juge que les conditions de sécurité ne sont pas réunies pour sortir sur l'eau.

• TENUE

Pour embarquer, il est demandé aux participants de chausser, au pied du bateau, des chaussures fermées adaptées à la navigation (semelles blanches ou anti-traces). Il est important de se munir d'une gourde d'eau, de protections solaires (casquettes, lunettes, etc.) et de vêtements adaptés à la saison.

• ADHÉSION

Pour naviguer avec 4ème Cap, il faut être majeur et à jour de sa cotisation annuelle (carte de membre) d'une valeur de 35€. Cette carte est obligatoire pour embarquer à bord du voilier de l'école (incluant l'assurance).

L'adhésion, par le biais d'une convention de partenariat, donne droit à une double adhésion au Club Nautique d'Istres (CNI) qui vous permet de participer aussi aux manifestations de notre partenaire (soirées club, etc.).

Tout membre a accès au club et peut ainsi profiter des services fournis par l'asso (frigos, buvette, terrasse, barbecue, établis, etc.). Chaque adhérent.e s'engage à utiliser les équipements avec soin et à penser collectif. Le bénévolat est au cœur de nos actions : les membres 4ème CAP sont invités à participer activement à la vie associative (respect et entretien des équipements et des locaux, bénévolat pour les soirées club, etc.).

• RESERVATION

A chaque adhésion, un chèque de caution d'un montant de 50 € sera demandé à tous les participants aux cours de voile. Il sera conservé par l'association pour l'année en cours et encaissé en cas de non respect de délais d'annulation (ou de non présentation d'un justificatif médical). La réservation d'un cours de voile doit être faite par demande expresse par courriel dans un délai de maximum de 72h à l'avance. En cas d'annulation inférieure à 72h, un certificat médical daté de la période sera demandé pour justifier l'absence. En cas de non présentation du dit justificatif, la séance sera considérée comme due, non reportable, non remboursable et le chèque de caution sera alors encaissé. Dans ce cas de figure, pour une participation à un cours ultérieur, il faudra fournir un autre chèque de caution à la prochaine réservation. Le chèque de caution sera restitué aux participants en fin de formation et à la fin de chaque année civile sur simple demande.